

**Communiqué**  
Pour diffusion immédiate

**Semaine québécoise de réduction des déchets**

ROUYN-NORANDA, LE MARDI 10 OCTOBRE 2006 – Le CREAT tient à souligner la *Semaine québécoise de réduction des déchets* qui se déroule du **16 au 22 octobre 2006** en proposant quelques gestes simples aux citoyens qui désirent relever ce défi.

Il s'agit tout d'abord d'intégrer à notre quotidien le principe des **3RV** : **Réduction à la source, Réutilisation, Recyclage et Valorisation**.

**Réduction à la source**: consommons moins, achetons en vrac, évitons le suremballage.

*43% des déchets domestiques sont constitués d'emballages. Une bonne alternative aux emballages est l'utilisation des **sacs réutilisables** qu'il est d'ailleurs possible de se procurer dans plusieurs commerces de la région.*

**Réutilisation**: trouvons un nouvel usage à un objet qui aurait pris le chemin de la poubelle.

**Recyclage**: favorisons l'achat de produits recyclables ou fabriqués à partir de matières recyclées.



Ce symbole indique qu'un produit est recyclable.  
Pour les plastiques, un chiffre de 1 à 6 est inscrit au centre du symbole.  
Au Québec, les plastiques # 6 ne sont toujours pas recyclables



Ce symbole indique que le produit est fabriqué à partir de matières recyclées.  
Le pourcentage au centre du ruban de Moebius indique le taux de matières recyclées utilisées dans la fabrication du produit.

**Valorisation**: compostons nos résidus végétaux provenant de la cuisine et du jardin. À l'automne, laissons les feuilles mortes au sol plutôt que de les mettre à la poubelle, elles constituent un apport en éléments nutritif important pour le sol.

*41% des déchets domestiques sont constitués de matières compostables. La décomposition de ces matières dans les lieux d'enfouissement libère du méthane, un important gaz à effet de serre. Le compostage permet donc de diminuer la pollution de l'air en plus de réduire les coûts reliés à la gestion des déchets destinés à l'enfouissement.*

Pour plus d'information sur le compostage ou pour vous procurer un exemplaire du *Guide sur le compostage facilité*, au coût de 10,25\$, contactez le CREAT au (819)762-5770. Pour plus d'information sur la gestion des matières résiduelles, vous pouvez également visiter le site de Recyc-Québec : [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)